

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 362 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis.

n° 362

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 mars 1953

Numéro JO
n° 5 du 01/04/1953

Date du numéro
1 avril 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du Chef du Service de la Sûreté générale,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est expulsé du Territoire de la Côte Française des Somalis le nommé : Mohamed Kadiri Abdou, Arabe Kadiri, né en 1920 à Lahaya (Yémen), fils de Kadiri Abdou et de Fatma Khounnassa.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.